



HAL
open science

Master Droit international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit international. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029508

HAL Id: hceres-02029508

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029508v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement : Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Demande n° S3100019123

Domaine : Droit, science politique

Mention : Droit international



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

L'option pour une intégration des enseignements de droit international public et privé est excellente. En l'état actuel du droit des relations internationales et transnationales, elle est théoriquement et pratiquement nécessaire. Les objectifs sont exposés de manière claire et convaincante. Les objectifs professionnels sont clairement définis. Les débouchés sont décrits de manière assez vague, mais il ne peut sans doute en être autrement dans le domaine du droit international.

Par sa spécificité, ce master jouit d'un très bon positionnement dans l'environnement local et national et d'un excellent adossement à la recherche. L'école doctorale de droit international et européen ainsi que l'existence de centres de recherches en relation avec le master (CERPI, le CERDIN et CRUE) garantissent une poursuite efficace de la recherche scientifique au niveau du doctorat.

L'existence d'une licence « Droits international et européen », d'une maîtrise « Droit international » et d'une école doctorale de droit international et européen garantit la cohérence des parcours LMD. Cette cohérence est complétée par l'offre, au sein du même établissement, des masters « recherche » et professionnel de Droit européen.

L'ouverture internationale est limitée mais significative. On note, à cet égard, un partenariat avec Columbia.

L'équipe pédagogique bénéficie d'une très grande reconnaissance scientifique.

La formation à la recherche est l'objet d'une attention soutenue. Des concours de plaidoiries, des conférences d'initiation à la recherche, des séminaires de recherche contribuent efficacement à la formation à la recherche. Les étudiants sont même associés à certaines activités des centres de recherches et notamment du CERDIN. Par ailleurs, un lien très fort existe entre le master « Droit international » et l'Institut d'études politiques de Paris qui est impliqué dans le M2 « recherche » de droit international et organisations internationales (filière Gouvernance internationale du développement durable) et dans le M2 « recherche » de Droit international économique (Parcours International Economic Governance).

● Points forts :

- La cohérence LMD est acquise grâce à la relation entre la licence de droit international et européen, la maîtrise de droit international, l'école doctorale de droit international et européen et les unités et laboratoires de recherches (CERDIN - CERPI - CRUE).
- L'option choisie : l'intégration droit international public et privé, est excellente et devrait ailleurs, servir de modèle. L'articulation autour du droit international économique est porteuse et correspond à un besoin réel bien que non quantifié de l'environnement professionnel.
- L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants-chercheurs d'une valeur incontestable.
- Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
- Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.



- L'association des professionnels aux masters professionnels est significative.
- Un réel souci de formation à la recherche est également perceptible.
- Points faibles :
 - En ce qui concerne les masters professionnels : l'association de l'environnement et la définition des stages.
 - Les liens avec d'autres institutions d'enseignements et de recherche pour le master « recherche » de Droit international privé et du commerce international.
 - L'ouverture sur l'étranger pour le master « recherche » de droit international privé et du commerce international.

Avis par spécialité)

Droit international privé et du commerce international

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
 - La bonne formation à la recherche.
 - Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Points faibles :
 - L'absence de liens avec d'autres institutions d'enseignements et de recherche nationaux.
 - La coopération internationale insuffisante, en fait absente.
 - Les conséquences trop draconiennes de l'évaluation : une appréciation négative qui convainc le directeur contraint l'enseignant non apprécié à quitter le master de son plein gré ou permet au directeur de mettre fin à sa contribution au master (p. 12 de la demande d'habilitation).

Droit international et organisations internationales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
 - La bonne formation à la recherche.
 - Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Point faible :
 - Une évaluation trop informelle.
- Recommandation :
 - Définir les critères d'évaluation par les étudiants, garantir son caractère anonyme et prévoir un questionnaire concerté d'évaluation.



Droit international économique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
 - Une bonne formation à la recherche.
 - Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Point faible :
 - Une évaluation insuffisamment objectivée.
- Recommandation :
 - Définir les critères d'évaluation par les étudiants, garantir son caractère anonyme et prévoir un questionnaire concerté d'évaluation.

Droit du commerce international

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable et associe dans une proportion satisfaisante des professionnels.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
 - Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Points faibles :
 - Une organisation des stages trop vague.
 - L'absence des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - L'absence de coopération internationale.
 - Une évaluation insuffisamment objectivée.
- Recommandations :
 - Définir de manière précise les stages, leurs conditions et les partenaires impliqués.
 - Etablir des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - Développement de la coopération internationale.
 - Définir les critères d'évaluation par les étudiants, garantir son caractère anonyme et prévoir un questionnaire concerté d'évaluation.

Administration internationale

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable et associe dans une proportion satisfaisante les professionnels.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.



- Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Points faibles :
 - Une organisation des stages insuffisamment précise.
 - L'absence des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - L'absence de coopération internationale.
 - Une évaluation insuffisamment objectivée.
- Recommandations :
 - Définir de manière précise les stages, leurs conditions et les partenaires impliqués.
 - Etablir des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - Développement de la coopération internationale.
 - Définir les critères d'évaluation par les étudiants, garantir son caractère anonyme et prévoir un questionnaire concerté d'évaluation.

Opération et fiscalité internationale de l'entreprise

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'équipe de recherche et d'enseignement réunit des enseignants d'une valeur incontestable et associe dans une proportion satisfaisante des professionnels.
 - Les programmes d'enseignements répondent aux objectifs assignés au master et comprennent les enseignements nécessaires à la formation escomptée.
 - Le système d'examen intègre le souci d'une évaluation de l'esprit de synthèse et de l'effort de travail fourni par les étudiants.
- Points faibles :
 - Une organisation des stages trop vague.
 - L'absence des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - L'absence de coopération internationale.
 - Une évaluation insuffisamment objectivée.
- Recommandations :
 - Définir de manière précise les stages, leurs conditions et les partenaires impliqués.
 - Etablir des liens structurels avec l'environnement professionnel.
 - Développement de la coopération internationale.
 - Définir les critères d'évaluation par les étudiants, garantir son caractère anonyme et prévoir un questionnaire concerté d'évaluation.

Commentaires et recommandations

- Il serait utile pour améliorer l'efficacité des masters professionnels de préciser l'organisation des stages et d'indiquer les organismes et modalités de ceux-ci ainsi que d'établir des liens structurels avec des partenaires professionnellement pertinents.
- Il conviendrait harmoniser les modalités d'évaluation des masters en garantissant l'anonymat des évaluations et en prévoyant une grille des critères d'évaluation concertée entre les enseignants d'abord et avec les étudiants ensuite.